



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

POM : Polynésie française

Question écrite n° 113461

### Texte de la question

Mme Béatrice Vernaudeau attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le fait qu'en Polynésie le taux de réussite au bac d'une classe d'âge est de 33 %, tandis qu'il est de 66 % dans l'ensemble du territoire national. Le rattrapage prendra des années. Il implique un effort pour doter les établissements de personnels qualifiés et pour mettre aux normes les internats qui, en Polynésie, sont la seule réponse à la dispersion des archipels. De plus, il faut encore faire face aux besoins d'accueil, importants dans le domaine de l'enseignement professionnel. Un lycée de la mer est, en outre, fortement souhaité pour développer à terme tous les métiers de ce secteur porteur. Il est indispensable de rétablir dès cette année la dotation aux investissements, qui n'aurait jamais dû disparaître puisqu'elle était destinée à compenser le transfert des charges. Cette dotation annuelle est estimée à 12 millions d'euros. En se réjouissant de la qualité du dialogue qui s'est instauré entre les représentants polynésiens de l'éducation et son ministère, elle souhaite qu'il lui confirme avec précision les termes de l'accord qui aurait été trouvé quant au rétablissement de cette compensation.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Béatrice Vernaudeau](#)

**Circonscription :** Polynésie Française (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113461

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 2006, page 13131